



SENIORS

Modifications effectives au 1^{er} NOVEMBRE 2018 suites aux vérifications des feuilles de marques départementales et régionales du début de saison

US BERGERAC BASKET - 1 PNM		ES GARDONNE - 2 RM3		IE - VALLEE DE L'ISLE BASKET 24 - 1 RM3 Joueurs de ST FRONT DE PRADOUX, club porteur	
VT820556	BASS Abdoul	VT960075	LISSALT Raphaël	VT003351	MANCIET Antoine
VT920545	MADRONET Alexandre	VT980007	ADGNOT Lucas	VT933213	DALTON Johnny
VT863182	BASS Hady	VT003442	COUE Alexis	JH915777	NDONG Henry
VT790323	SILVA Mathieu	VT986846	PICHOT François	VT840561	GRANGE Nicolas
VT925940	MERLATEAU Antoine	VT996471	COUBRAN Arnaud	VT920197	BARRADIS Quentin
AOL BASKET - 1 RM2		IE - VALLEE ISLE BASKET 24 - 2 DM1 Joueurs de ST FRONT DE PRADOUX, club porteur		AS ISSAC - 1 DM1	
VT820163	LAFAGNE Florian	VT870086	GARNAUD Benoît	VT840144	BEN Jean Pierre
VT850032	MENELEC Mathieu	VT970005	VIALE Kévin	VT880132	FAYOLAS Laurent
VT840238	QUERNEC Pierre	VT960010	AURO Guillaume	VT890236	ROUGE Pierre-Luc
VT914327	ARROSERES Alan	VT930161	AURO Benjamin	VT966961	PRAT Julien
VT920080	GAGNARD Rémi	VT943305	LUCAS Mathieu	VT900181	MELKEBEKE Guillaume
RAZAC BC - 1 DM1		AS TOURTOIRAC - 1 DM2		AS TOURTOIRAC - 2 DM2	
VT851649	CHARENTON Romain	VT856096	COUSTILLAS Matthieu	VT762518	BORD Frédéric
VT851648	JACOB Nicolas	VT920616	SEGUY Clément	VT792642	CHAUVET Sébastien
VT910135	MALLEMANCHE Loïc	VT925926	CANAT Armand	VT790740	BERTRAND Bruno
VT850469	OLLIVIER Cédric	VT914311	BEGOUT Sylvain	VT737323	HEMERY David
VT952365	DELMAS Thibaut	VT972625	COLLIN Alexandre	VT823029	CLAVERIE Olivier
		BC020045	POUYADOU Romuald	VT996559	DAUBISSE Sylvain
		VT976696	POUYADOU Florentin	BC020168	DAUBISSE Clément

ARTICLE 49 - LISTE DES JOUEURS BRÛLÉS

Pour chaque équipe réserve telle que définie à l'article 43, le groupement sportif doit, au plus tard avant le début du championnat, adresser au Comité la liste des 5 meilleurs joueurs qui participeront régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas jouer dans une équipe participant aux championnats de division inférieure. Les joueurs notés sur les listes doivent être qualifiés pour la première journée de championnat. Toute infraction à cette disposition entraînera la perte de la rencontre par pénalité.

ARTICLE 50 - VÉRIFICATION DES LISTES DE « BRÛLÉS »

3. Les joueurs non "brûlés" peuvent seulement participer aux rencontres disputées par l'équipe immédiatement inférieure.

4. Tout joueur(se) d'une équipe 3 ayant participé à une rencontre en équipe 1 ne peut plus participer aux rencontres de l'équipe 3. Toute infraction à cette disposition entraînera la perte de la rencontre par pénalité.

ARTICLE 51 - PERSONNALISATION DES ÉQUIPES

Dans l'hypothèse où un règlement sportif particulier prévoit la possibilité de faire participer plusieurs équipes d'un même club aux rencontres d'une même catégorie, chaque équipe doit compter 7 joueurs personnalisés (joueurs nominativement désignés). Avant la première journée du championnat, la liste des 7 joueurs personnalisés doit être transmise à la Commission Départementale des Compétitions. Les joueurs personnalisés ne peuvent changer d'équipe en saison.

ARTICLE 52 - SANCTIONS "BRÛLAGE" ET "PERSONNALISATION" DE JOUEURS

En cas de non transmission de la liste des brûlés (personnalisés) avant le début du championnat, les associations sportives sont passibles d'une pénalité financière et peuvent voir leur équipe réserve (concernée) perdre par pénalité toutes les rencontres disputées jusqu'à ce que cette liste des joueurs soit déposée.

DORDOGNE BASKETBALL

46 Rue Kléber
24000 Périgueux
05 53 06 79 23
contact@dordognebasketball.org
dordognebasketball.org @ f





U17 - U15 - U13

Modifications effectives au 1^{er} NOVEMBRE 2018 suites aux vérifications des feuilles de marques départementales et régionales du début de saison

BOULAZAC BD - 1 <i>U17 M Ligue</i>	
BC020693	SAUVAGEOT Simon
BC020184	SERRES Arthur
BC030001	CIBROT Baptiste
BC028794	VENET Loan
BC036575	ARICIQUE Saian

US TULLE CORREZE - 1 <i>U17 M Ligue</i>	
BC020009	ANDRIEUX Luc
BC024746	DANIEL Yvan
BC035075	KFOURY Ilya
BC020093	FARGES Kévin
BC020004	VIDAL DA GAMMA Alex.

US BASKET BASSILLACOIS - 1 <i>U17 M ID division 1</i>	
BC020058	GISSON Mathis
BC020077	TRAMESON Matéo
BC020131	SIRI Romain
BC024545	GENSAT Jim
BC023614	LUMELLO Adrien

ES GARDONNE - 1 <i>U17 M ID division 1</i>	
BC020008	WAUQUIER Angelo
BC020009	LAVAL Tom
BC037784	PAGNIN Alexandre
BC028672	MANESSE Hugo
BC027253	ZUNINO Luca

ASPTT GRAND PERIGUEUX - 1 <i>U17 M ID division 1</i>	
BC020031	DEGEIX Mykolas
BC021521	DIA Noé
BC020038	DEMAY Tom
BC030166	PAVASSIER Julien
BC021242	FRANC Tom

US TULLE CORREZE - 2 <i>U17 M ID division 2</i>	
BC020084	LIMES Simon
BC020154	ASSOUMANY Anthony
BC032570	PUIG Thomas
BC020059	LE MAGUET Léo
BC022301	LIEVIN Sam

US BERGERAC BASKET - 1 <i>U15 F Ligue</i>	
BC040050	VERGNES Maele
BC040086	CRESPY Eloïse
BC040093	DE VRIES Anna
BC040139	BOIZET Léna
BC058499	OUALI Kamelia

DYNAMIC BASKET LOT CORREZE - 1 <i>U15 F ID division 1</i>	
BC057846	HECQUET Faustine
BC057845	HECQUET Célia
BC058023	CERES Lucie
BC050049	NAUDET Candice
BC050069	TEULIERE Fanny

BOULAZAC BD - 1 <i>U15 M Ligue</i>	
BC040072	BERTRAND Cyril
BC040224	CHAMINADE Flavian
BC040145	REQUIER Thom
BC040130	CASTETS Simon
BC046048	COYRAL Antoine

US TULLE CORREZE - 1 <i>U15 M Ligue</i>	
BC050001	SALLE Maxime
BC040022	GREGOIRE Théliou
BC044853	BRETTE Noé
BC058890	BRUGEILLE Tom
BC050012	BEZINGER Matéo

ASPTT GRAND PERIGUEUX - 1 <i>U15 M ID division 1</i>	
BC040143	PEYTUREAU Bastien
BC040079	CHOULY-RIVIERE Ilann
BC040140	PEDRO SOUSA Antoine
BC046163	MILLIA Lenny
BC040024	BESSE Raphael

US BERGERAC BASKET - 1 <i>U15 M ID division 1</i>	
BC040025	BENCHEHIDA Djibril
BC040114	JANOT Nathan
BC040640	DIAKHATE-RENON Issa
BC042218	LACOURCELLE Paul
BC053576	BOITREL Grégory

BOULAZAC BD - 1 <i>U13 M Ligue</i>	
BC060022	BEYNEY Gauthier
BC060039	CASTETS Gael
BC060047	NAIBO Raphael
BC063533	RESTRAT Martin
BC068577	MEGE Thibault

US TULLE CORREZE - 1 <i>U13 M Ligue</i>	
BC070003	FARGEAREL Arthur
BC076093	CARBONNET Lucas
BC076678	FLORES Jules
BC069978	BLANDIN Thomas
BC060025	CHEMARTIN Jules

AL EYZERAC - 1 <i>U13 M ID division 1</i>	
BC060184	BOST-FROIDFOND Arnaud
BC062285	LALIZOU Louis
BC066563	LENORMAND Pierrick
BC061769	LEPREUX Robin
BC063878	RANOUIL Florian

US BERGERAC BASKET - 1 <i>U13 M ID division 1</i>	
BC060646	ZACHEE-PHILETASSE Evan
BC068231	ESSOMBA Mattéo
BC067018	DURAND Lilian
BC070001	VALVASSORI Alan
BC068250	GASPARYAN Kristian

ASPTT GRAND PERIGUEUX - 1 <i>U13 M ID division 1</i>	
BC066632	BORDAS Hugo
BC060072	DJEMAOUN Yanis
BC061274	ABRIEU Nathan
BC064447	KOTTERISCH Léo
BC074473	DEMAY Paul

ES GARDONNE - 1 <i>U13 M ID division 1</i>	
BC067485	CIUPA TOM
BC061375	HAAS ANTOINE
BC067273	GALES ALEXANDRE
BC071376	HAAS THIBAULT
BC064967	SEILLERY LOUIS

DORDOGNE BASKETBALL

46 Rue Kléber
24000 Périgueux
05 53 06 79 23
contact@dordognebasketball.org
dordognebasketball.org @ f





U17 - U15 - U13

US BASKET BASSILLACOIS - 1 U13 M ID division 2	
BC067249	DOMBALD Tom
BC060040	GONCALVES Valentin
BC061266	GIRAUD Gabriel
BC065064	BOUTIRA Mati
BC068457	BOUTIRA Kenzo
BC068587	MENENDEZ Lenny-Jo
BC066965	HEIMBURGER Tom

US BASKET BASSILLACOIS - 2 U13 M ID division 2	
BC072875	BAGNOUD Martin
BC072592	SOULARD Sezny Raphael
BC082266	DESIRE Etienne
BC078638	GEORGES Pavel
BC062336	BOITREL Albin
BC065064	CAMBA DELAFONTAINE A
BC080183	BAUTE Noah

ES GARDONNE - 1 U13 F ID division 1	
BC060022	ADGNOT FANTINE
BC067117	LABORDERIE JEANNE
BC068977	BONHOMME CAMILLE
BC063797	BEYNEIX JUDITH
BC079784	JONQUIERES NINAIS

BC UZERCHOIS - 1 U13 F ID division 2	
BC070736	CHAUZAS Léane
BC079687	DOUMINGE Anna
BC079005	GAUTHEROT Adèle
BC075736	GODIN May-Lee
BC076216	LAFORET Laura
BC070822	LAPORTE Noelly
BC070006	MASSIAS Clara
BC076940	SEGERAL Lisa
BC077284	PIANEZZA Andréa

BC UZERCHOIS - 2 U13 F ID division 2	
BC069009	CHATEGNER Maëlle
BC068865	DUCLOUX Sarah
BC060040	FAYAT Ysalie
BC060017	NUSSAS Justine
BC060022	SAGNE Laurine
BC060322	VOITET Léa
BC067947	CAILLET Manon
BC076302	MARTINIE Léa
BC078689	ATYANE Alicia

ARTICLE 49 - LISTE DES JOUEURS BRÛLÉS

Pour chaque équipe réserve telle que définie à l'article 43, le groupement sportif doit, au plus tard avant le début du championnat, adresser au Comité la liste des 5 meilleurs joueurs qui participeront régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur. Ces joueurs sont dits « brûlés » et ne peuvent, en aucun cas jouer dans une équipe participant aux championnats de division inférieure. Les joueurs notés sur les listes doivent être qualifiés pour la première journée de championnat. Toute infraction à cette disposition entraînera la perte de la rencontre par pénalité.

ARTICLE 50 - VÉRIFICATION DES LISTES DE « BRÛLÉS »

3. Les joueurs non "brûlés" peuvent seulement participer aux rencontres disputées par l'équipe immédiatement inférieure.

4. Tout joueur(se) d'une équipe 3 ayant participé à une rencontre en équipe 1 ne peut plus participer aux rencontres de l'équipe 3. Toute infraction à cette disposition entraînera la perte de la rencontre par pénalité.

ARTICLE 51 - PERSONNALISATION DES ÉQUIPES

Dans l'hypothèse où un règlement sportif particulier prévoit la possibilité de faire participer plusieurs équipes d'un même club aux rencontres d'une même catégorie, chaque équipe doit compter 7 joueurs personnalisés (joueurs nominativement désignés). Avant la première journée du championnat, la liste des 7 joueurs personnalisés doit être transmise à la Commission Départementale des Compétitions. Les joueurs personnalisés ne peuvent changer d'équipe en saison.

ARTICLE 52 - SANCTIONS "BRÛLAGE" ET "PERSONNALISATION" DE JOUEURS

En cas de non transmission de la liste des brûlés (personnalisés) avant le début du championnat, les associations sportives sont passibles d'une pénalité financière et peuvent voir leur équipe réserve (concernée) perdre par pénalité toutes les rencontres disputées jusqu'à ce que cette liste des joueurs soit déposée.

Olivier FROIDEFOND - Président Commission Sportive 24

DORDOGNE BASKETBALL

46 Rue Kléber
24000 Périgueux
05 53 06 79 23
contact@dordognebasketball.org
dordognebasketball.org @ f

